

24 jan 2025 -15:50

Appartient à Conseil des ministres du 24 janvier 2025

Commission d'aide sociale aux personnes handicapées: dérogation concernant la présence équilibrée d'hommes et de femmes

Sur proposition de la secrétaire d'Etat à l'Egalité des genres Marie-Colline Leroy, le Conseil des ministres a approuvé la demande de dérogation de la Commission d'aide sociale aux personnes handicapées à la loi sur la présence équilibrée d'hommes et de femmes dans les organes possédant une compétence d'avis.

Cette dérogation a reçu un avis favorable de la Commission pour la promotion de la présence équilibrée d'hommes et de femmes dans les organes consultatifs. Elle vise une dérogation à la loi du 20 juillet 1990 concernant cet équilibre, en ce qui concerne la condition de quota (maximum deux tiers de membres du même sexe). Cette dérogation est valable pour un an.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Marie-Colline Leroy, secrétaire d'État à l'Egalité des genres, à l'Egalité des chances et à la Diversité
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage
1000 Bruxelles
Belgique
<https://leroy.belgium.be>
info@leroy.belgium.be

Benjamin Bergiers
Porte-parole
+32 (0) 473 30 90 22
benjamin.bergiers@gilkinet.fed.be

Inge Jooris
Porte-parole (NL)
inge.jooris@leroy.fed.be